L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

N° 20. — 15 MAI 1958
68e ANNEE — (7e Série)

L'HOMME A-T-IL LE DROIT DE MODIFIER LES CONDITIONS DE LA NAISSANCE DES ENFANTS

Le texte exact de la question posée par un correspondant est celui-ci :

« *An, præsuppositis verosimilibus scientiæ biologicæ progressibus, licebit aliquando influxum exercere in determinando sexu prolis nascendæ et in evolutione ovuli fœcundati ut provocetur gemellorum productio ?* »

Supposons que la génétique ait réalisé tous les progrès qu'elle se promet, l'homme aurait-il le droit d'intervenir par des moyens scientifiques pour déterminer le sexe des enfants ou la naissance de jumeaux ?

* *

1. — Si la prudence est une vertu qui doit toujours guider le moraliste, elle nous paraît s'imposer ici plus que jamais. Dans les sciences physiques, on n'accepte d'examiner un problème que lorsque les conditions favorables à l'expérience sont réalisées. En histoire, à moins de découvrir de nouveaux documents, on se borne à faire un état de la question. Evidemment, il n'en va pas absolument de même pour la théologie qui dépasse l'expérience et parle au nom du Seigneur, dont elle étudie la Révélation. La morale théologique pose des principes qui vaudront toujours et partout. Le contact avec les faits permet cependant de mieux comprendre le sens des principes et leur application. Et c'est pourquoi s'il y a une science-fiction (fort peu prisée des scientifiques) il ne convient pas de créer une morale-fiction.

Pour juger définitivement de la licéité d'une intervention chirurgicale ou médicale, il importe de savoir en quoi elle consiste exactement. Que l'on songe aux actes totalement différents que couvre le mot de fécondation artificielle ! Il peut s'agir d'une simple aide apportée par le médecin à la marche des spermatozoïdes, après l'accomplissement normal de l'acte conjugal. Mais parfois c'est beaucoup plus grave : le processus complet suppose une masturbation, le transport des spermatozoïdes, leur introduction dans les organes féminins d'une personne qui n'est pas nécessairement l'épouse. Enfin, il faut noter que l'attitude prise vis-à-vis de la science et de ses interventions peut relever d'attitudes générales, qui n'ont rien à voir avec l'examen du cas concret puisque celui-ci n'existe que dans l'imagination. On l'a bien vu, il y a quelques années, à propos de la Parthénogénèse. Un certain nombre d'auteurs, pour qui tout ce qui est nouveau et scientifique est admirable, s'enthousiasmaient pour cette idée. D'autres, au contraire, pour qui la nature fait tout bien et ne doit même pas être aidée, ou pour qui le nouveau est absolument mauvais, vitupéraient contre cette idée qui leur paraissait monstrueuse sans qu'ils aient allégué de véritables arguments philosophiques ou théologiques [1].

Nous ne pourrons donc donner ici que quelques idées générales qui seront sujettes à révision si, un jour, le cas devient réel. Nous dirons rapidement comment les choses se présentent en termes scientifiques ; ensuite nous essaierons de porter un jugement sur les expérimentations nécessaires et, enfin, sur l'opportunité et la licéité de pareilles interventions.

* *

2. — Qu'est-ce qui explique la naissance de jumeaux ? Qu'est-ce qui détermine le sexe d'un enfant ?

Les « jumeaux vrais » (1 cas sur 4) sont issus d'un seul ovule et d'un seul spermatozoïde. Dès la première division de l'œuf fécondé, l'une des cellules donne le premier jumeau ; l'autre cellule le second jumeau. Les « faux jumeaux » sont issus de deux ou plusieurs ovules fécondés par deux ou plusieurs spermatozoïdes. Ils sont aussi différents que les frères et les sœurs provenant de gestations successives, et peuvent d'ailleurs être de sexe différent. Si un jour la science est capable de provoquer la chose, il faudra qu'elle détermine le clivage complet de l'œuf fécondé ou la fécondation de plusieurs ovules en une même gestation.

Quant à la détermination volontaire du sexe, elle ne pourrait se produire que par la prédominance donnée à l'élément masculin dans la fécondation. En effet, les germes produits par la mère sont tous équivalents dans leurs potentialités sexuelles, tandis que les cellules paternelles portent deux catégories distinctes de chromosomes. Dans les uns il y a des chromosomes plus gros (chromosome X) qui engendreront des filles ; dans les autres, on trouve des chromosomes plus petits (chromosome Y) qui produisent des garçons.

* *

3. — Une première question morale à poser est celle des expérimentations qui mettraient au point les méthodes dont on nous parle.

[1] Un de ces auteurs avait d'ailleurs montré auparavant la raison profonde de son attitude : il avait déclaré qu'il était impensable qu'un auteur puisse composer ses œuvres en les dactylographiant. Seule une plume (on se demande pourquoi il ne demanderait pas une plume d'oie !) lui paraissait acceptable.

A ce sujet, nous possédons des documents pontificaux très précieux qu'il importe de rappeler. S'adressant aux membres du premier Congrès de Génétique médicale (8 septembre 1953), le Saint-Père rappelait que si la génétique a un but très noble, elle n'a pas pour autant le droit de procéder à des expériences inconsidérées sur l'homme lui-même.

« Les buts pratiques que poursuit la génétique sont nobles, dignes d'être reconnus et encouragés. Puisse-t-elle seulement, dans l'appréciation des moyens destinés à réaliser ces buts, rester toujours consciente de la différence fondamentale entre le monde végétal et animal d'une part, et l'homme d'autre part. Là, les moyens d'améliorer les espèces et les races sont à son entière disposition. Ici, par contre, dans le monde de l'homme, elle a toujours devant elle des êtres personnels, aux droits intangibles, des individus qui de leur côté sont tenus par des règles inflexibles quand ils exercent leur aptitude à susciter une nouvelle vie. Ainsi, le Créateur lui-même a établi dans le domaine moral des barrières qu'il n'appartient à aucun pouvoir humain de lever »[2].

L'année précédente, le Pape, s'adressant à des Neurologues rappelait qu'en ce domaine, l'application de nouvelles méthodes à l'homme vivant doit être précédée de recherches sur les cadavres ou sur les animaux.

« Parfois cependant, ajoutait-il, ce procédé s'avère impossible, insuffisant ou pratiquement irréalisable. Alors la recherche médicale tentera de s'exercer sur son objet immédiat, l'homme vivant, dans l'intérêt de la science, dans l'intérêt du patient, dans l'intérêt de la communauté. Cela n'est pas à rejeter sans plus, mais il faut s'arrêter aux limites tracées par les principes moraux que nous avons expliqués »[3].

Dans le cas présent, il est évident qu'il faudra résolument écarter toute expérience qui, par faute de préparation, risquerait de donner le jour à des monstres ou à des fous. De même on ne pourrait admettre une expérimentation qui violerait les lois de la pudeur ou troublerait fondamentalement la nature de l'acte conjugal. En certains cas, comme le Saint-Père le souligne dans le même document, on peut tenter l'usage d'une thérapeutique nouvelle, malgré un certain risque, parce que les méthodes classiques ont échoué et que c'est le seul moyen de sauver peut-être un malade qui est « condamné » par les médecins.

« Sans doute, avant d'autoriser en morale l'emploi de nouvelles méthodes, on ne peut exiger que tout danger, tout risque soient exclus. Cela dépasse les possibilités humaines, paralyserait toute recherche scientifique sérieuse et tournerait très souvent au détriment du patient. L'appréciation du danger doit être laissée, dans ces cas, au jugement du médecin expérimenté et compétent ». (*Ibid.*).

Dans le domaine de la génétique, on aura raison de se montrer plus sévère qu'en médecine générale. Car s'il y a urgence à essayer de débloquer les reins d'un malade qui va mourir, il n'y a aucune nécessité absolue de déterminer le sexe d'un enfant ou de provoquer une naissance gémellaire.

* *

[2] *Documents pontificaux de S. S. Pie XII*, 1953, p. 403 ; — *Ami*, 1953, p. 778.

[3] *Documents pontificaux de S. S. Pie XII*, 1952, p. 464 ; *Ami*, 1953, p. 288.

4. — Ceci précisément nous amène à poser la question de l'opportunité de pareilles interventions. Dans la détermination de la moralité d'un acte, on recourt aux critères de la nature de cette action, des circonstances, de la fin poursuivie (*finis operantis*). C'est de cette dernière qu'il s'agit ici. Peut-on avoir des raisons sérieuses de provoquer de pareilles interventions médicales ?

Pour beaucoup, la question mérite à peine d'être posée et elle manifeste tout au plus la démesure de l'homme moderne, qui ne veut pas se contenter de sa condition et risque de jouer à l'apprenti sorcier. Et cependant quand on y réfléchit, on peut envisager l'utilité de pareilles recherches dans les trois directions indiquées par le Saint-Père : l'intérêt de la science, de l'individu, de la société.

— a) *Du point de vue scientifique.*

La réalisation des résultats escomptés dans la détermination du sexe des enfants ou dans la naissance des jumeaux marquerait concrètement un progrès considérable. En effet, si actuellement on peut déterminer en gros les facteurs influant sur ces phénomènes, on n'en connaît pas encore le mécanisme précis. Il est certain que les chromosomes Y sont le facteur essentiel de la naissance d'un garçon, mais comment ? Pourquoi entrent-ils en jeu à certains moments, et au contraire pourquoi n'ont-ils aucune influence en d'autres circonstances ? Les savants aimeraient le savoir, tout comme ils voudraient déterminer les raisons pour lesquelles plusieurs ovules sont fécondés au lieu d'un... Des recherches théoriques apporteront certainement beaucoup de lumières ; des expériences sur des singes supérieurs mettront peut-être les procédés au point. Si vraiment tout danger est écarté et si les moyens ne sont pas immoraux, la réalisation volontaire des faits confirmera définitivement la valeur des théories.

En soi, il y a là un bien ; la connaissance scientifique est une valeur que l'Eglise a toujours protégée. Dans son discours aux Neurologues (*op. cit.*, p. 456), le Saint-Père disait :

« La connaissance scientifique a une valeur propre dans le domaine de la science médicale — non moins qu'en d'autres domaines scientifiques comme, par exemple, en physique, chimie, cosmologie, psychologie, — valeur qu'il ne faut certes pas minimiser et qui s'impose tout à fait indépendamment de l'utilité et de l'utilisation des connaissances acquises. Aussi la connaissance comme telle et la plénitude de la connaissance de toute vérité ne soulèvent-elles aucune objection morale. En vertu du même principe, la recherche et l'acquisition de la vérité en vue de parvenir à une connaissance et à une compréhension nouvelle, plus vastes et plus profondes de cette même vérité, sont en soi d'accord avec l'ordre moral ».

b) *Le bien des individus.*

S'il s'agit des individus, on peut penser à celui des parents comme à celui des enfants. D'une manière générale, certains affirmeront que la « puissance paternelle » va jusqu'à la détermination du sexe de l'enfant, du moment qu'elle ne cherche pas à violenter la nature et se contente de l'aider. L'affirmation est peut-être trop absolue, mais il est des cas où la naissance d'un garçon, par exemple, semble bien correspondre à un désir fondé

plutôt qu'à un caprice. Dans les pays dont le gouvernement est monarchique et où règne la loi salique, écartant les femmes du trône, un souverain a le droit de désirer un fils plutôt qu'une fille ou un fils avant une fille. On ne refait pas l'histoire avec des « si », mais il semble que bien des guerres auraient été épargnées, ainsi que des convulsions politiques, si la succession par primogéniture de sexe masculin avait toujours été immédiatement assurée.

— c) *Le bien général.*

De prime abord, il semblerait que le bien général ne puisse trouver son compte dans la détermination volontaire du sexe des enfants. Car en raison de la préférence donnée partout aux garçons, nous risquerions fort de voir cette planification des naissances aboutir à une élimination plus ou moins poussée des femmes. Le danger n'est pas chimérique et c'est pourquoi bien des savants qui rêvent au futur, entendent corriger le mauvais usage des pouvoirs nouveaux qu'ils donneraient à l'humanité, par l'institution d'un « conseil des sages », chargé de veiller aux intérêts supérieurs. Je ne sais si cette perspective est heureuse et encourageante !

Mais enfin, on peut prévoir des circonstances exceptionnelles où une intervention serait opportune. A certains moments de l'histoire, des sociétés ont connu des pénuries de l'un ou l'autre sexe. Les colons d'Amérique au XVIIe siècle, ceux d'Australie au XIXe et XXe siècles, se plaignaient de compter trop peu de femmes parmi eux. En Europe, par contre, les femmes tendent actuellement à devenir de plus en plus nombreuses : c'est peut-être le fait d'une robustesse plus grande. Après les guerres, on ne sait pourquoi, le nombre des garçons est plus grand que celui des filles, mais parfois reste insuffisant. Ne pourrait-on « l'aider » par des moyens scientifiques ? Sous réserve de ce qu'on pourra dire de ceux-ci et des précautions nécessaires pour que l'usage ne dégénère pas en abus, la recherche d'un équilibre rompu dans le corps social ne paraît pas plus critiquable que celui que la médecine essaie de rétablir dans un organisme malade.

En va-t-il de même pour la naissance des jumeaux ? Ceci paraît moins évident et on ne peut guère songer qu'à l'avantage de multiplier les naissances. On nous a souvent dit que Dieu avait permis la polygamie, sous l'Ancien Testament, pour permettre au peuple élu de se développer plus aisément et plus rapidement. Il n'est pas absolument exclu que pareille prolifération soit souhaitable, un jour, dans l'un ou l'autre pays ! Mais il semble bien que ces circonstances ne soient pas près de se produire. Partout, politiciens et spécialistes des « sciences de la population » crient au surpeuplement et vont jusqu'à conseiller des moyens malhonnêtes pour le combattre. On aura vu la récente déclaration des évêques de l'Inde à ce sujet. Quel avantage y aurait-il alors à multiplier les jumeaux ?

* *

5. — Reste enfin le problème essentiel de la licéité de ces interventions. Dans leur nature, intrinsèquement, de pareils actes peuvent-ils être admis ?

Quand on saura exactement ce que sont les moyens mis en œuvre, on pourra juger de leur moralité. Il est évident que jamais on ne pourra admettre un procédé qui aille directement contre la nature ou qui vicie et modifie intrinsèquement l'acte conjugal. Par contre, il se peut que d'autres techniques médicales se contentent de suractiver et de déterminer volontairement un phénomène qui, en soi, est naturel ; on ne voit pas ce qu'on pourrait leur reprocher en principe, car une telle manière de faire n'est que l'extension du rôle de la médecine. Celle-ci constate que les phénomènes naturels d'un organisme sont déréglés ; elle aide la nature à les rétablir. Certaines causes inconnues jusqu'ici favorisent les chromosomes Y ou la fécondation de deux ovules à la place d'un seul : l'intervention médicale peut très bien n'avoir pour but que de mettre en branle ces actions conformes à la nature, sans la violenter pour autant.

Ceci nous amène à pousser plus loin nos investigations et à nous poser une question ultérieure. Supposons que la fin poursuivie par les individus soit correcte, supposons que les moyens mis en œuvre ne soient pas antinaturels, il reste une question de principe. A-t-on le droit d'intervenir dans un domaine aussi délicat que celui de la génération ? Ne constitue-t-il pas en quelque sorte un secteur réservé par la grandeur des intérêts en cause et par le rôle purement ministériel que l'homme et la femme remplissent dans la procréation d'un individu doué non seulement d'un corps, mais d'une âme spirituelle ? — Oui certes, en un sens. Ce n'est pas pour rien que Dieu a donné à l'homme si peu de pouvoir direct en ce domaine, et qu'il lui a insufflé comme une terreur sacrale de certaines choses. Mais enfin, il n'en reste pas moins que « l'homme a été remis aux mains de son conseil » et que Dieu a voulu que l'intelligence, avec tout ce qu'elle implique de recherches rationnelles et scientifiques, domine et doive dominer l'instinct qui d'ailleurs a été faussé par le péché originel.

Il suffit d'ouvrir un ouvrage comme le *Précis de médecine pastorale* de A. Niedermeyer[4] pour voir que la théologie catholique admet des interventions en ce domaine. C'est le cas, par exemple, pour certaines grossesses ectopiques (p. 268) ou pour l'accouchement prématuré artificiel (p. 270). Dans les deux cas, le Saint-Office a pris position et admet le principe de ces opérations chirurgicales. On aurait pu croire que l'eugénisme fût suspect en raison des applications scandaleuses qui en furent faites et en sont faites en certains pays. Et cependant le Saint-Père n'a pas voulu que l'abus jugeât l'action ; il a montré la licéité des recherches de la génétique.

« Aussi limitée que puisse être l'influence directe sur le patrimoine héréditaire, dit-il au Congrès de Génétique du 7 septembre 1953 (*loc. cit.*, p. 401) la génétique pratique n'est pas du tout réduite au rôle de spectateur passif. La vie quotidienne déjà montre les effets extrêmement nuisibles de certaines façons d'agir des parents dans la transmission naturelle de la vie.

[4] In-8 de 672 p. Mulhouse, Edit. Salvator ; ou Paris, Casterman, 1955.

De tels procédés, avec les intoxications et les infections qu'ils provoquent sont à prohiber autant que possible. La génétique cherche et indique les moyens d'atteindre ce but. Ses conclusions portent en particulier sur les combinaisons de patrimoines de diverses lignées; elle signale celles qu'il faut favoriser, celles que l'on doit déconseiller au point de vue de la génétique et de l'eugénique. La tendance fondamentale de la génétique et de l'eugénique est d'influencer la transmission des facteurs héréditaires pour promouvoir ce qui est bon et éliminer ce qui est nocif ; cette tendance fondamentale est irréprochable au point de vue moral ». (Cf. *Ami*, 1953, p. 777).

On le voit, le Saint-Père reconnaît à la science le droit d'intervenir dans la procréation d'êtres nouveaux, dans la transmission de la vie. On peut donc dire que l'objection de principe ne peut être maintenue. En toute sérénité, le chrétien attendra sur ce point les progrès de la science, persuadé que si d'aucuns en usent mal, il peut, avec le secours de la grâce, en faire un instrument pour un monde meilleur.

Ph. DELHAYE.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Jean GUITTON : LE CARDINAL SALIÈGE [1]

SOMMAIRE. — I. Aperçu général. — II. Naissance, éducation, formation sacerdotale. — III. Premiers ministères. — IV. Evêque de Gap. — V. Toulouse. — VI. Innovateur ou conservateur ? — VII. L'écharde dans la chair. — VIII. Face aux barbares. — IX. Le Cardinal. — X. Le teilhardisme. — XI. La mort.

I. — *Aperçu général*

Ce beau livre a trois choses bien faites pour plaire, à des titres différents : le sujet, l'auteur, la manière.

Le sujet : le cardinal Saliège, archevêque de Toulouse, dont les funérailles, le 9 novembre 1956, furent une sorte de triomphe ; le cardinal Saliège, figure hors série, originale, vivante, en laquelle l'esprit fit éclater d'une façon si prodigieuse sa victoire sur la matière.

L'auteur : M. Jean Guitton, qui nous a déjà donné un *Portrait de Monsieur Pouget* et plus récemment un *Thellier de Poncheville*, sans parler de bien d'autres ouvrages, philosophe de classe, écrivain exercé et admiré, unissant la précision, la vigueur, la sincérité, à la subtilité et à la pénétration.

La manière : il ne s'agit pas d'une biographie proprement dite. L'auteur ne se donne pas pour un historien. Il sait que, selon la doctrine bergsonienne, le temps fait partie des événements, si bien que la chronologie joue un rôle prépondérant dans l'histoire d'une âme. De même que chaque printemps ajoute à l'aubier de l'arbre un cercle concentrique qui ne peut se confondre avec les précédents, de même la vie d'un homme, d'un héros ayant agi sur son temps, s'enrichit en avançant au point qu'on ne peut plus revenir sur son passé, sans en trahir le caractère.

Mais M. J. Guitton, disons-nous, n'a pas voulu écrire en historien. S'il a suivi la chronologie, il ne l'a fait qu'en gros, avec des retours, des allées et venues. Il a écrit en psychologue. Son ouvrage est comme un album de portraits, mais de portraits qui sont tous du même personnage. Son livre, c'est Saliège d'âge en âge. Pas un instant l'auteur ne le perd de vue. Nos regards sont constamment fixés sur lui. Il est photographié au physique et au moral, sous tous les angles. Les autres personnages dont on parle à propos de lui ne sont que des ombres fugitives. C'est Jules-Géraud Saliège qui est toujours au premier plan. Et cependant, on ne se lasse pas de le contempler. On veut voir jusqu'au bout ce qu'il devient sous l'effet des ans. On feuillette l'album de ses portraits successifs avec un intérêt croissant, jusqu'à la dernière page.

Pour nous, qui voulons seulement donner ici un aperçu de l'ensemble, la tâche est peu facile. On nous pardonnera notre insuffisance et le décoloré d'une notice trop brève. Ayant bien connu le modèle, alors qu'il avait 35 ans, il nous serait aisé d'ajouter quelques traits du plus haut comique, à ce livre qui en contient déjà un grand nombre. Mais ce serait prendre un grand thème par les petits côtés. Nous n'irons donc seulement, n'ayant qu'un espace limité, qu'à l'essentiel

II. — *Naissance, éducation, formation sacerdotale*

Jules-Géraud Saliège naquit le 24 février 1870, au village de Crouzy-Haut, non loin de Mauriac (Cantal). La famille appartenait à cette bourgeoisie rurale qui exploite la terre avec des fermiers. « Les hommes étaient personnels, orgueilleux et très vifs ; les femmes plus effacées ». Il eut deux tantes religieuses, un oncle lazariste du côté du père et un oncle prêtre, vicaire à La Madeleine, à Paris, du côté de la mère, une Monteil. Cet oncle essaiera de le fixer plus tard dans le clergé parisien. Le jeune abbé Saliège préfèrera son petit diocèse auvergnat de Saint-Flour et d'humbles ministères.

Il était le quatrième de cinq enfants. Son éducation fut rude et virile. Il n'avait que sept ans lorsque son père l'emmenait en croupe derrière lui, pour aller aux foires, aux marchés, aux noces. L'enfant ouvrait les yeux tout grands sur les choses et les hommes. Mais le père mourut jeune et la mère, une femme exceptionnelle, devint sa seule éducatrice. Elle lui apprit « le travail austère et la piété profonde ». Il ne devait jamais oublier ses leçons. Elle le laissait vivre avec les enfants du village et travailler aux champs à pleins bras. Personne pourtant ne fut surpris de le voir entrer au petit séminaire de Pleaux. Il y laissa le souvenir d'un élève « éveillé, attentif, recueilli, moyen dans les études, sans égal dans les jeux violents sous les hauts tilleuls. »

En 1889 — et non 1899, comme porte l'imprimé — ce fut le Grand Séminaire, c'est-à-dire d'abord Issy, puis Saint-Sulpice de Paris. Là s'opéra sa

[1] Paris, Bernard Grasset. In-8 (14 × 19), 330 p., 960 fr. 1957.

formation sacerdotale, sous le gouvernement de M. Icard et de M. Captier.

« Il a gardé une grande reconnaissance à ses maîtres de Saint-Sulpice, disant qu'ils lui avaient appris à conduire une communauté par la « lecture spirituelle », qu'ils possédaient tous les principes de l'apostolat moderne, même de la mission ouvrière. »

III. — *Premiers ministères*

Il fut ordonné prêtre le 21 septembre 1895, dans la chapelle de l'évêché de Saint-Flour. On le nomma professeur à Pleaux, où il retrouva un monde très connu. Il était de ceux qu'on peut employer partout. On lui confia les mathématiques, dans la classe de latin-grec. Or, il n'était pas géomètre et n'était pas fait pour résoudre les problèmes. Heureusement, il avait de très bons élèves et un tableau noir. Et sa méthode fut la suivante, qui est déjà peu banale :

« Il faisait passer les as au tableau, il les écoutait, il les devançait, il les comprenaient mieux qu'ils ne se comprenaient eux-mêmes ; il leur enseignait ce qu'ils savaient. Au fond, ajoute Jean Guitton, il mettait au point une méthode inimitable d'improvisation, d'attention, de retransmission, qui fut toujours la sienne... »

Pour lui, plus que pour un autre, se vérifiait l'axiome de saint François de Sales, suivant lequel, « la meilleure manière d'apprendre, c'est d'enseigner ».

Au bout de trois ans, il fut nommé professeur de philosophie. « C'était emballant, disait-il plus tard, cet enseignement. Je l'ai fait pendant cinq ans. J'aurais voulu le faire toute ma vie. » Ce qu'il visait avant tout : faire des hommes et des chrétiens. Le baccalauréat n'était qu'un couronnement de surcroît. Les élèves de Pleaux étaient connus à Clermont-Ferrand, où ils passaient leurs examens. « Toutes les conditions idéales du beau savoir (y compris la facétie et la piété) y étaient naturellement rassemblées. » A cette date, l'abbé Saliège était communément appelé : *Jules* ou encore *Bouchon*, à cause du *liège* qui était dans son nom. Ses lectures favorites étaient le *Journal des Débats*, la *Quinzaine* de Fonsegrive, dont il avait goûté les *Lettres d'un Curé de campagne, Lettres d'un Curé de canton, Lettres d'un Evêque*. Il trouvait aussi dans la *Quinzaine*, sous la signature de Léon-Grégoire, les premiers essais de Georges Goyau, alors pensionnaire de l'Ecole de Rome.

« Considérable est la liste des joyeusetés qu'il se permit alors. Je ne les admire guère, dit Jean Guitton. Un jour que je le lui disais, il me répondit : « Pour comprendre nos mœurs cléricales, il faut se souvenir qu'il n'y a pas de femmes parmi nous. »

De fait, il aimait alors les grosses « blagues », les « farces » les plus drôles pour lui et les moins drôles pour ses victimes.

Mais il travaillait ferme. Il commençait à écrire et la *Voix des Montagnes* publiait, en 1903, sur la *Dénonciation du Concordat*, un article d'avant-garde, dont l'auteur nous dit : « C'est Saliège avant Saliège ». Il aurait pu dire : « C'est du Lamennais de 1830 ». Non sans broncher un peu sur les dates, il y applaudissait à la disparition du Concordat de 1800 — lire 1801 — et souhaitait de plus celle de cette « lourde machine d'oppression », l'Université de 1806 — lire 1808.

Mais voici que Combes expulse les lazaristes du Grand Séminaire. L'évêque de Saint-Flour, comme tant d'autres, est contraint de former son personnel enseignant de prêtres du diocèse. Il a la main heureuse, car trois évêques sortiront de sa première équipe : Mgr Saliège ; Mgr Maisonobe, évêque de Belley et doux imitateur de S. François de Sales ; Mgr Brunhes, futur évêque de Montpellier. Chose remarquable, l'abbé Saliège, vivant contraste du doux Maisonobe, son élève, lui avait voué toute sa confiance, et se défiant de son caractère bouillant, ne faisait rien sans le consulter !

Il devait rester au Grand Séminaire de 1903 à 1925, durant vingt-deux ans, avec l'énorme parenthèse de la Guerre, toutefois. Après avoir enseigné la morale et le droit canon, il était devenu supérieur en 1907.

« C'est là que l'abbé Saliège se pétrit lui-même : c'est là qu'il se forma en prenant conscience de sa responsabilité dans la formation des prêtres. Jusque-là, il avait un peu gaspillé son être en divers sens, cherchant sa voie et sa destination. Ici, il se concentra. Il prit conscience de sa force, de ses dons propres. Il avait vu à Saint-Sulpice de Paris qu'un supérieur mène sa maison par la *lecture spirituelle*, cette instruction qu'il donne chaque jour devant la communauté. »

Cette *lecture spirituelle* était son tour de force quotidien. Il n'y parlait pas seulement de spiritualité, mais volontiers d'un sujet d'actualité, à l'occasion surtout des grands morts, celle de Tolstoï, de Barrès, de Bremond.

« Il était toujours vigoureux, percutant, personnel, même lorsqu'il empruntait à un article qu'il venait de lire et qu'il ne citait pas. Ce qu'il avait pris lui appartenait... Il était synthétique, mystique, inflexible, persuasif, pittoresque, clair et passionné. »

Avec la piété, ce qu'il cultivait surtout chez les futurs prêtres, c'était le travail intellectuel. Il essayait de discerner une élite. Il donnait aux meilleurs des travaux à part : étude par exemple de la théologie de saint Paul ou de Newman. Ces deux noms ne sont pas faits pour nous surprendre : saint Paul, c'était pour lui l'audace, l'allant, le génie mystique, l'ardeur apostolique, et Newman, l'intuition profonde, le renouvellement, le sens de l'avenir.

Le 5 août 1914, l'abbé Saliège fut mobilisé à la 13e Section d'infirmiers. Le 5 mai 1916, il était nommé aumônier volontaire. Le 23 août 1917, il récoltait une magnifique citation. En 1917, cependant, à la demande de son évêque, il était démobilisé, et reprenait son enseignement au grand séminaire.

IV. — *Evêque de Gap*

En octobre 1925, il apprenait du nonce, Mgr Ceretti, sa nomination à l'évêché de Gap. Il allait succéder là-bas à Mgr de Llobet, nommé coadjuteur d'Avignon, et qu'il avait connu pendant la Guerre, alors que Mgr de Llobet était aumônier-général aux armées. Le sacre eut lieu à Saint-Flour, en la fête de l'Epiphanie, 6 janvier 1926.

A Gap, il n'eut pas le temps de donner sa mesure. On eût dit qu'il attendait autre chose, ou qu'il sentait que Dieu le mettait là en apprentissage épiscopal.

« La première fois qu'il alla dîner au Séminaire, il passa par le marché, acheta une botte d'asperges, la mit dans sa poche, la remit à la sœur cuisinière. »

C'était déjà son style. Il parlait à tous dans les rues. Mais à part cela, on ne voit rien à signaler, pour ces trois ans de Gap :

« Son œuvre pastorale à Gap, écrit Jean Guitton, n'a pas frappé les regards ; il n'a pas fait de congrès, il n'a pas remué la pierre, ni modifié les paroisses ni même changé les prêtres que son prédécesseur avait mis en place. Il n'y fit même pas un seul chanoine. »

Un témoin de ce temps aurait dit : « On sentait l'écureuil en cage ». Et pourtant, il n'était pas dans sa nature de désirer autre chose. Mais lorsqu'il fut nommé à Toulouse, en 1928, nul ne fut surpris. Ses apprentissages étaient finis : il était dans sa 59e année.

V. — *Toulouse*

A première vue, nul ne convenait moins que lui au siège de Toulouse. On en avait fait la remarque à Mgr Ceretti, qui avait répondu : « Tout le monde me dit qu'il est intelligent ». Mais l'intelligence pouvait-elle suffire ici ? Cette nature impétueuse, populaire, passablement fruste, cet homme simple, rude, un peu raide, qui n'était pas courtois, qui n'avait pas cette politesse des salons et des cours qui « jette des interdits sur plusieurs cantons du langage », allait-il être bien accueilli par cette cité universitaire et de vieille civilisation, de haute bourgeoisie, d'aristocratie dans tous les sens du terme ? Il était un « Cantalou » — mot qu'il détestait, préférant « Cantalien ».

« Il ne savait pas (ce qu'il n'est pas indifférent de savoir) cet art de parler pour ne pas dire grand'chose, de remplir le temps avec de la matière conjonctive, d'attendre l'inspiration. »

Il allait donc, en apparence, devant le pire des risques : celui d'être incompris, de ne pouvoir *faire choc*, comme il le désirait si passionnément.

Parmi ses prédécesseurs — plus de 90 — après saint Saturnin, fondateur du siège, il avait choisi saint Exupère, un correspondant de saint Jérôme. Il savait qu'en l'an 408, lors de l'invasion des Vandales, Exupère s'était dressé comme défenseur de la cité et avait vendu les calices et les patènes pour soulager les pauvres. Mais y aurait-il des Vandales, dans la vie de Mgr Saliège, en plein XXe siècle ?

Quoi qu'il en soit, le jour de l'intronisation fut fixé au 14 février 1929, qui fut un jour ensoleillé. La cérémonie fut magnifique et traditionnelle. Mais on l'attendait en chaire. Son premier discours fit une forte impression. Le journal releva « cette phrase nette, harmonieuse, ce souffle ardent et entraînant qui paraissent être les marques de la grande éloquence. » Mais ce qu'on dut retenir surtout de ce sermon inaugural, en dehors de la peinture qu'il y traçait d'une chrétienté nouvelle, ce furent sans doute ces paroles qui, dans sa bouche, n'étaient pas conventionnelles :

« Et à notre tour, héritier de leur mission — de ses prédécesseurs, — sentant leur âme tressaillir en quelque sorte dans notre âme, nous vous disons la parole que nous ne pouvons plus retenir et qui de notre cœur monte à nos lèvres : Peuple de Toulouse, nous t'aimons, et nous voulons te servir. »

On aurait pu croire que le nouvel archevêque régirait son diocèse par l'éloquence. Pas du tout. Il monterait très vite jusqu'à cette éloquence qui se moque de l'éloquence et, au surplus, il ne serait jamais plus éloquent que lorsque ce pasteur de feu aurait été terrassé ; il ne serait jamais plus sonore qu'une fois réduit au silence !

Ce qui fit l'alliance indissoluble entre l'archevêque et son peuple, ce fut non pas l'harmonie préétablie des natures, car le contraste était parfait entre les deux, mais ce fut l'intelligence. Toulouse savait et croyait que son archevêque était *peut-être* le plus intelligent. Et lui, au fond, s'était convaincu que le peuple de Toulouse était *peut-être* le plus intelligent... Entre eux, il y eut tout de suite un tacite contrat, celui d'une secrète admiration. Toulouse avait nourri trois maréchaux : Galliéni, Joffre et Foch. Et il le rappelait volontiers.

Mais ce n'étaient là que des contacts extérieurs. Il lui fallait aller au fond. Son programme fut celui de la *présence*, partout, à tout prix. Son diocèse, tout en longueur — 200 km — le vit constamment sur les routes, par tous les temps et de jour et de nuit. « *Plus vite, Henri !* » C'était son mot à son fidèle chauffeur. Il acceptait toutes les présidences, toutes les invitations, tous les enterrements, tous les voyages, toutes les occasions d'être *présent* et de *parler*. Il parlera jusqu'au dernier jour, alors même qu'il sera nécessaire qu'un interprète traduise au peuple les paroles que l'on ne pouvait plus comprendre. Comme le note Jean Guitton : « Son infirmité n'enleva rien à son ubiquité. »

Mais il ne se contentait pas de parler, il écrivait beaucoup, il écrivait sans cesse. Il avait un style à lui, parfois un peu haletant, mais toujours précis, élégant, varié, vivant, et, nous l'avons déjà dit : *percutant*.

« Le futur cardinal, écrit son biographe, aurait fait un journaliste exceptionnel, un Veuillot avec moins de nerf et de rage, mais plus d'ouverture. »

Il avait le sens de l'actualité ; il se jetait dans la circonstance. Il voulait éclairer, animer, interpréter l'événement du jour, donner une directive, si bien que la suite de ses lettres pastorales, de ses lettres ordinaires, des sténographies de ses discours, de ses « menus propos », publiés dans la Semaine religieuse, formeraient « un *Journal théologique et pastoral* d'une des périodes les plus troublées, mais les plus marquantes de l'histoire, et que l'on comparera plus tard à celle où vécut saint Augustin. »

De ses écrits, M. Jean Guitton nous donne tant et de si intéressants passages, que son livre peut être considéré, dans une large mesure, comme un recueil de *Morceaux choisis* de Mgr Saliège.

L'idée fondamentale de l'archevêque était que son devoir était « d'*adapter* la foi catholique à ce monde moderne, qui lui est devenu étranger. »

Deux dangers étaient à éviter : le modernisme et l'irénisme. Dangers graves, en ce sens que modernisme et irénisme diminuent la foi par un amour immodéré ou des idées modernes ou de la paix. Avant tout, il faut laisser à la foi toute sa grandeur, toute sa lumière, toute son autorité contraignante. Mgr Saliège le savait et le voulait. Sa foi

fut toujours intense et inentamable. Il ne voulait en rien minimiser le *dépôt* de la foi. Mais il voulait passionnément le ramener à ses sources apostoliques, le condenser en son essence, le débarrasser de certaines superfétations ajoutées par les siècles, et finalement le réconcilier supérieurement avec la pensée moderne. Il pensait que le dépôt de la foi ne touchait plus assez l'âme moderne, faute d'une présentation nouvelle, et d'une retransmission dans la langue de notre temps. Jean Guitton apporte ici un témoignage personnel, qui dit tout :

« J'ai assez causé avec lui, écrit-il, des problèmes d'adaptation et de présentation pendant près de trente ans, pour savoir que c'était là une de ses hantises. Il reprenait ce même thème à tous les échelons : depuis l'enseignement du catéchisme qu'il estimait devoir être réformé, pour atteindre les enfants des sociétés modernes, jusqu'aux enseignements majeurs des Facultés de Théologie, en passant par toutes les formes d'enseignement religieux et de prédication. Jusqu'à ses dernières heures, ce problème, qui est au fond celui du langage, le travailla. »

Mais il faut le citer lui-même :

« Notre peuple, disait-il à ses prêtres au début de 1937, attend du prêtre la vérité, mais il y a une adaptation qui s'impose de plus en plus. Nos contemporains ont leur conception de la vie présente et de l'autre vie ; une conception qui n'est pas chrétienne. Ils viennent à l'église, ils suivent les Missions ; ils écoutent ; mais la parole du prêtre, la parole du missionnaire ne pénètre pas : elle laisse froid. L'adaptation manque... Il faut que les explications partent de l'humain, de l'homme, de ce qu'il désire, de ce qu'il veut, de ce qu'il attend, il faut l'aider à prendre conscience de tout ce que Dieu a mis en lui de désirs inassouvis, pour l'amener à la douce lumière et au parfait bonheur de la foi... Pour rendre notre apostolat efficace, il nous reste à faire un effort d'adaptation considérable... »

On a remarqué, dans ce texte, que l'archevêque revient à trois reprises sur la même idée : *adaptation*. Et on peut dire que ce fut le *leit-motiv* de tout son épiscopat.

« Nous ne devons pas, dit-il un jour à ses prêtres, ressusciter le passé, mais construire l'avenir. Nécessité de connaître l'humain et de savoir comment le surnaturel s'insère dans l'humanité. »

Ou encore :

« Adapter les cadres paroissiaux aux nécessités nouvelles. La paroisse n'est pas un lit de Procuste. La parole divine doit être directe. Le temps des amplifications oratoires est passé. Ne parlons pas comme Bossuet ou Lacordaire. Ils parlaient pour leur temps. Disons : « Je vais vous parler de ceci. »

Parmi les nombreux textes cités par J. Guitton, l'un des plus remarquables est celui que l'archevêque publia en 1942, sur *Le Temps présent et l'Action catholique*. Il examine d'abord « un fait »: en cinquante ans, la France a changé. Elle était chrétienne, elle ne l'est plus. Elle avait des enfants, les foyers sont devenus stériles. « Explication du fait » : le catholicisme, pour beaucoup, est chose inutile, de luxe, qui ne compte plus, qui n'est pas de notre temps. Pour certains, le catholicisme est la religion des faibles, d'infirmes, de résignés. Il existe tout au plus en France « trois millions de catholiques sincères qui vivent leur foi ». Et pourtant, les masses attendent beaucoup de l'Eglise. Mais quoi ? Elles ne le savent pas. Il doit y avoir cependant un point de rencontre entre le christianisme et le milieu incroyant. Mais où ?

« A l'apologétique on oppose une fin de non-recevoir. Au dogme on reproche sa vieillesse, à la morale son inadaptation, au sacrementalisme son inefficacité, au culte sa vénalité. »

Et pourtant, il reste un sentiment religieux diffus, sans la foi en Dieu, sans la foi en l'immortalité de l'âme. Alors, on remplace l'immortalité de l'âme par l'immortalité de l'œuvre, la foi en Dieu par la foi en la nature, en ses forces cosmiques, et par la foi en l'homme capable de capter ces forces cosmiques ; ainsi se crée une mystique nouvelle, la mystique de la conquête de la nature. — En face d'un tel état d'esprit, « la question » se pose : Comment agir sur un pareil monde ? Comment atteindre ceux qui ne viennent plus à l'église, ou qui y viennent tout au plus pour un enterrement ?

— Enfin, « la Réponse » : Nécessité d'une organisation de conquête, celle que représente l'Action catholique et sous sa forme parfaite des Mouvements spécialisés. Dans ces mouvements, ce qu'il faut : de l'observation, une étude intelligente du milieu à pénétrer, de ses besoins, de ses préjugés, des courants d'idées qui le traversent. Les milieux de vie sont divers : milieu ouvrier, milieu paysan, milieu bourgeois, etc. C'est par influence diffuse et continue, non pas seulement de la part du prêtre, mais de tous les catholiques, qu'on peut agir sur ces divers milieux.

« N'oublions pas que nous avons affaire à un monde infra-païen, dépouillé en majeure partie de tout sentiment religieux. Voilà pourquoi il est infra-païen. Vouloir amener ce monde en premier lieu et rapidement au culte, c'est une utopie... Attendre des mouvements spécialisés qu'ils remplissent nos églises, c'est ne rien comprendre à l'état actuel de nos populations d'une part, et, d'autre part, à la nature des Mouvements spécialisés et à la psychologie des conversions. »

VI. — *Innovateur ou conservateur ?*

Ceux qui liront ces lignes auront vite fait de voir qu'elles ne contiennent rien de révolutionnaire. Mgr Saliège passait pour un innovateur. Il ne parlait toujours que « d'aller de l'avant », de préparer l'avenir, de tourner le dos au passé. En réalité, s'il avait le don de parler et d'écrire, il n'avait pas celui de fonder, de créer, d'instituer. Ce grand initiateur, qui n'avait rien fondé à Gap, en trois ans, ne fonda pas davantage à Toulouse en trente ans ou presque. Dans le fond, il restait un ami du sens commun.

« Il faisait de longs détours, écrit Jean Guitton, il annonçait de grands changements. Il en réalisait moins. Il renouvelait mais il n'était pas novateur. Il détestait les « conservateurs », mais pour sa part il conservait beaucoup... Il aurait pu prendre pour maxime l'adage du pape Etienne : « *Nihil innovetur nisi quod traditum est.* »

C'est qu'il restait homme d'Eglise jusque dans les moelles. Il ne concevait la vie du prêtre que dans les normes classiques : confession fréquente, retraite annuelle, dévotion à la Vierge, visite des malades et des pauvres. Mais sa grâce particulière

était celle du lancement des personnes et des idées, celle des hautes vues et des larges consignes. C'était l'éveil des vocations et des amitiés. Ce qu'il a fait et préparé dans son diocèse surpasse par la profondeur des racines ce qu'il a négligé de faire, ce qu'il n'a pas pu ou pas su faire : il a formé des hommes, il les a exercés, il les a marqués de son sceau. Partout il a laissé un sillage, des germes, des idées. C'était un semeur, non un moissonneur.

Par ailleurs, il faut convenir que c'était l'homme aux boutades, aux fantaisies, aux répliques désarmantes et parfois rudes, l'homme à qui la Sœur Henriette, qui l'entourait de ses soins à l'archevêché, dira un jour : « Eminence, votre pareil est à faire ! » Il y avait, chez lui, tout près de l'apôtre, le « joueur de boules », qui avait besoin de renverser, de bousculer, de détruire. Il avait des colères soudaines, dont les violences cherchaient à se déverser sur un innocent, une « tête de Turc », et qui passaient, comme des orages, sans laisser la moindre écume. Souvent, il lui arrivera de se prendre lui-même pour cible.

« Habillé en cardinal, à Rome, il se regarde dans une glace et dit : « *Voilà la toupie* ». Ou encore, portant la main sous son nez : « *Saliège s'arrête là !* » Invité avec des prélats à une table trop luxueuse, il dit à son voisin : « *L'Evangile nous fait tort* ». On citerait beaucoup de mots de ce genre, qu'il ne pouvait retenir. »

Citons cependant encore celui-ci :

« Laissez-moi, Monseigneur, lui dit une dame, baiser l'anneau du plus intelligent de nos évêques français.
— Je le sais, madame, mais ne le dites pas ! »

De même, à sa sortie du Vatican, lors de la remise du chapeau, notre ambassadeur, qui était Maritain, donne une réception en son honneur, et lui demande « avec son doux air d'innocence » si le Saint-Père a vraiment pu le comprendre, et il répond : « *Entre gens intelligents on se comprend toujours.* »

Intelligent, il l'était et le savait, mais il lui manquait, note Jean Guitton, « le don de la synthèse ». Il était spontané, intuitif, naturel, sans préméditation consciente. Il n'arrivait pas toujours à concilier dans son esprit les vues justes mais partielles qui lui étaient apparues. On a pu l'accuser de contradictions. Son coadjuteur et successeur, Mgr Garrone, qui l'a si bien étudié pour l'avoir vu vivre de très près pendant dix ans, expose avec délicatesse ce qu'il pense du problème de « l'astuce » du cardinal.

« Il ne faut pas, dit-il, poser le problème de l' « astuce » du Cardinal indépendamment soit de son tempérament, soit de son orientation spirituelle profonde. Le Cardinal était, c'est certain, un admirable « joueur », qu'on ne prenait jamais en défaut d'attention ou de ressource, mais qui ne révélait jamais son jeu. »

Pas de calcul, chez lui. Il répondait à un fait, à la provocation d'une réalité, d'une personne, d'une situation. Il réagissait avec cette précision, cette vigueur, cette instantanéité qui lui étaient propres, ou bien il sentait venir le coup et l'évitait, mais tout cela sans arrière-pensée, sans rancune surtout. Il était en somme comme le joueur de tennis, qui renvoie la balle, sans songer à la suivante. Naturellement, il lui arrivait de voir deux faces également vraies, mais différentes d'un même événement ou d'un même homme. Et cela provoquait de sa part deux jugements contraires, mais non contradictoires. Cela n'allait pas toujours sans entraîner des conséquences pratiques sur le plan administratif, mais on peut bien admettre que ce grand remueur d'idées ne fut pas un administrateur.

L'un des cas où on lui a le plus reproché de s'être contredit, ce fut celui des *prêtres-ouvriers*. Citons à ce propos, le fragment suivant de dialogue :

« Eminence, votre coup de poing sur la table, lors des prêtres-ouvriers, a fortement ému l'opinion. Vous avez été l'un des soutiens, à l'origine, de cette difficile expérience du sacerdoce à l'usine. Aujourd'hui, vous dénoncez vivement l'échec ou du moins l'erreur que cette expérience révèle. »

Réponse : « C'est vrai et je suis le premier peiné. Mais, quand on s'est trompé ou sur le fond ou sur les méthodes, il faut avoir le courage de le dire. Et j'ai eu ce courage. Si j'avais parlé plus tôt, peut-être bien des inconvénients auraient pu être évités !

— « Mais, Eminence, en parlant comme vous l'avez fait à votre clergé, êtes-vous allé jusqu'à cette expression : « Vous avez compris ? — Je l'espère. Sinon, si vous faites les zigotos, je vous passerai à tabac. » — Rire du cardinal. — « Oui, mon ami, je l'ai dit, parce que j'ai été frappé de la stupeur de mon auditoire. J'ai eu l'impression du malaise et j'ai pensé : « Si je ne le fais pas rire, ils vont être désarçonnés ! » Ils ont ri et l'atmosphère est devenue plus calme. »

Un tel exemple est décisif. Le Cardinal Saliège s'y peint lui-même au naturel. Nous l'avons dit et le répétons : *un intuitif !* Il avait passé cinquante ans à enseigner, à animer, beaucoup plus en somme qu'à gouverner, à administrer. Dans son enseignement même, il avait été un éveilleur d'idées plus qu'un professeur, « Socrate torpillant plus que Platon enseignant ».

Mgr Garrone a tenté aussi d'expliquer la complexité de cette nature si humaine. Complexité qui faisait alterner des mots d'une vérité cruelle avec des gestes d'infinie délicatesse, complexité qui se résolvait finalement dans une unité profonde, et qui tenait à sa vitalité même. Il ne voyait rien que sous l'angle de cette vitalité et ses réactions, toujours vives, — et en cela était son unité — pouvaient être diverses — et en cela était sa complexité. Sa *vitalité* est donc chez lui, une sorte d'unité, mais non la principale, car celle-ci est *sa foi*. Dans la pénible affaire des prêtres-ouvriers, ce qu'il a senti profondément, c'est que *la communauté de travail* peut, actuellement, l'emporter sur la *communauté ecclésiale*. Cela il ne pouvait l'admettre. Mais il le constatait, et de là sa réprobation. Le *caractère sacerdotal* devait passer avant *l'esprit ouvrier*, parce qu'il tenait à l'éternel. Et il ne pouvait pardonner aux prêtres-ouvriers de ne l'avoir pas senti, compris, vécu !

VII. — *L'écharde dans la chair*

Il aurait manqué quelque chose à cette destinée hors série, sans la terrible présence de l'infirmité rare, de la croix, telle qu'il semble l'avoir devinée en prenant pour devise : *Sub umbra illius*, ce qu'on traduisait, au petit bonheur, car on ignorait le sens choisi par lui, par cette pensée : « A l'ombre de l'arbre de la croix ! »

Ce que saint Paul avait eu, l'écharde dans la chair, Mgr Saliège l'eut à son tour, durant 25 ans de sa vie : la paralysie montante. Cela avait commencé à l'improviste, de manière insidieuse, dérobée, presque ironique. Il était à Rome, en 1931. Il sortit dans la ville, avec le Supérieur de la Procure de Saint-Sulpice. Au sortir d'une agence de voyages, il trébucha, tomba à moitié, se releva péniblement et dit, en son langage très vif : « Pourquoi, dans ce pays, laisse-t-on traîner les pelures d'orange ? » Etonné, son compagnon regarda au sol et ne vit aucune pelure d'orange. On rentra péniblement à la Procure. Le prélat croyait à une entorse. Mais, se sentant fatigué et souffrant de son pied, il décida de quitter Rome au plus vite. Le cardinal Verdier, venu pour prendre possession de son titre cardinalice, fut stupéfait d'apprendre son départ précipité et alla en costume de cardinal, lui faire ses adieux à la gare.

Ce fut le commencement : un ictus cérébral. Il arriva à Toulouse en boitant. Pourtant, de 1932 à 1936, le mal, sans disparaître, ne fit que de lents progrès. Mais en 1936, alors qu'il revenait d'une confirmation, on remarqua chez lui des troubles de la parole. Il comprit alors la gravité de la chose : « Henri, dit-il à son chauffeur, il faut que je me cherche une aide. » Et à une cousine : « Si je n'arrive pas à tenir, je démissionne ! » Il avait alors comme auxiliaire, Mgr de Courrèges. Il voulut qu'il allât consulter pour lui. A son retour, il exigea toute la vérité :

« C'est une paralysie du bulbe, qui ne pourra que s'accroître. Quand elle remontera au cerveau, ce sera fini. Voilà ce qu'a dit le médecin. »

— « C'est bon, répondit-il, je vous remercie. »

Et il n'en parla plus jamais, pas plus du reste que de démissionner. Il lutta silencieusement contre son mal. Il sentait monter la paralysie, mais ne voulait pas s'avouer vaincu. Il avait toujours voulu se placer devant les faits. C'était un fait, voilà tout. Et il allait l'affronter encore vingt ans, sans jamais fléchir !

« Sa force d'âme, sa persévérance dans le *oui*, sa gaieté pendant vingt ans, son silence, sa joie, sa patience dans les humiliations inimaginables et particulièrement insupportables à une nature si vive — cela atteignit en lui la limite de ce qui est possible à la nature humaine. Il disait parfois : « Si je perds la tête, ce sera drôle. » Ou encore : « Quand je ne pourrai plus parler, j'apprendrai à parler par gestes. » « Tête d'Auvergnat, ça ne risque rien. J'ai beau tomber, je ne me fais jamais mal. »

Ce fut une lutte poignante entre la vie et la mort, lutte de tous les instants, dominée par cette pensée : que *cela* monte de quelques millimètres et je serai ou réduit à l'immobilité, tout en restant vivant, ou, ce qui vaudrait mieux, je serai mort. Il va donc, chaque jour, par son activité même, se démontrer à lui-même et aux autres, qu'il *survivait !* Et ainsi, il utilisa son mal d'une façon supérieure. Ainsi, notons-le avec Jean Guitton, avaient fait Bergson avec ses rhumatismes et Roosevelt avec sa paralysie. Mais représentons-nous bien la situation :

« Il tombait comme un enfant, comme une poupée, comme un acrobate : son cervelet rétif ne faisait pas contracter les muscles. Il était comme un sac de sable. Une fois à terre, il lui était impossible de se relever. Et, pour ne pas déranger son monde, ou parce qu'il ne pouvait pas appeler, il lui arrivait de rester un quart d'heure à terre, attendant qu'on le délivrât de la pesanteur... »

« Il s'était accepté comme vieillard-enfant, avec un sourire d'enfant gâté, un tendre, un bon, un mélodieux sourire. Je n'ai rien vu de plus beau que ce sourire, devenu en lui naturel... »

Et de son infirmité se trouva modifier son style même. Plus que jamais, il écrira en phrases courtes, jetées en avant comme des cris. Il deviendra tout à fait lui-même, son infirmité « lui donna le relief, le caractère, la troisième dimension, celle de la profondeur. » Et Jean Guitton réunit sous le titre : « *Fusées* », de nombreux exemples de son genre définitif. Ce sont surtout des « menus propos », sur toutes sortes de sujets : sur « Tête d'Or » (de Claudel), — sur l'usage, — sur « une méthode », — sur le travail en équipe, — sur la logique, — sur le grand prédicateur des temps actuels (le cinéma), — sur la messe, — l'Evangile, etc.

Mais l'heure allait venir où sa parole allait prendre des accents inoubliables.

VIII. — *Face aux barbares*

On se souvient qu'il avait jeté son dévolu sur saint Exupère, l'un de ses lointains prédécesseurs, afin de le prendre comme modèle. Mais nous disions : Y aurait-il donc de nouveau des Vandales au XX^{e} siècle ? — Il y en eut. Et Mgr Saliège fut appelé à se mesurer avec eux. Ce paralytique devait affronter les barbares !

Avec J. Guitton, nous noterons que l'archevêque de Toulouse, comme tous ses collègues de l'épiscopat, fut d'un parfait loyalisme à l'égard du maréchal Pétain. C'était le gouvernement légal, c'était le rempart contre le désordre d'une part, contre les abus de pouvoir des Allemands d'autre part. Même si ce rempart était parfois insuffisant, il convenait, mieux encore, il était nécessaire d'en reconnaître la bienfaisance. Mais Mgr Saliège ne perdait pas une occasion, surtout dans ses « Menus propos » de « remonter » le moral de son peuple. Il parlait de la France, de son avenir, de son bon droit, de la vertu du silence. Il glissait, au milieu d'un texte, des mots comme les suivants :

« C'est qu'il y a une justice immanente à laquelle les peuples n'échappent pas. C'est que la force s'épuise de son propre ouvrage. C'est que le droit dure et que, s'il ne prévaut toujours, il se venge tôt ou tard. Le bien est plus fort que le mal » (13 décembre 1942).

Ou encore :

« L'ordre peut n'être que l'organisation méthodique des forces du péché. Il est désordre essentiel. L'ordre peut n'être que le silence des cimetières : mort de la pensée et de la vie. Il est esclavage. L'ordre peut être une marche progressive vers la justice. C'est l'ordre vivant. Il faut choisir entre ces diverses conceptions de l'ordre. Un chrétien n'hésite pas. » (10 octobre 1943).

Il savait qu'il ne pouvait parler que par allusions de cette sorte, par aphorismes en apparence lointains. Il savait aussi qu'il lui fallait passer entre les mailles de la censure ou plutôt des censures : « celle de Vichy qui comprenait, celle des Allemands qui ne comprenait pas. » Mais il

était sûr que son peuple comprenait. Déjà on le considérait comme l'âme de la *résistance*. Pourtant, l'événement devait surgir soudain, sans préméditation de sa part, et parce qu'il était prêt à l'utiliser, au petit bonheur, sans préparation, par coup de tête et de cœur ; l'événement allait le saisir et le faire entrer dans l'histoire. Cela se produisit en août 1942, par une courte lettre sur la « Personne humaine », en vingt-trois lignes qui eurent tant d'importance dans son destin, qu'on peut dire qu'alors seulement il atteignit son sommet.

Rappelons donc les faits.

En juillet 1942, la persécution contre les Juifs prit tout à coup, dans les deux zones de la France soumise au joug allemand une violence accrue. Il y eut des scènes déchirantes, des enfants enlevés à leurs parents, des déportations massives, des exécutions sommaires. L'Assemblée des Cardinaux et Archevêques, en zone occupée, décida de défendre, en protégeant les Juifs, les droits de la personne. En son nom, le cardinal Suhard envoya une protestation solennelle aux autorités françaises, le 16 et le 22 juillet. Chaque membre de l'Assemblée devait faire connaître cette protestation à son clergé.

Mgr Saliège ne croyait pas que des protestations adressées à un gouvernement si peu libre fussent efficaces. Il ne croyait pas non plus aux protestations collectives. Il saisit au vol l'occasion d'agir seul, et pour ainsi dire, en flèche, dans cette zone non-occupée, où il se trouvait. Il y avait dans son diocèse, sur la paroisse de Portet-sur-Garonne, à Récébédou et à Clairfont, un camp de concentration rempli de Juifs et d'Allemands antinazis. Mgr Saliège s'était intéressé à ce camp. Il y avait intéressé le pape, qui avait envoyé des secours considérables. Or, en 1942, partirent de Récébédou trois convois de déportés : 338, le 8 août ; 280, le 10 ; 300, le 24. Le curé du Portet, M. l'abbé Gertgen, d'un dévouement inlassable, en avertit l'archevêque, en lui décrivant les scènes lamentables qui s'étaient produites, à cette occasion : séparation des maris et des femmes, des parents et des enfants, notamment les 8 et 10 août. M[lle] Dauty, professeur à Gaillac, révoquée pour « activités antinationales », avait assisté au départ du 8 août. Elle avait entendu les femmes qui disaient : « Qui donc prendra notre défense ? » On l'engagea à venir trouver Mgr Saliège. Elle vint. « Monseigneur, dit-elle, ils attendent une voix. »

Séance tenante, après le récit de M[lle] Dauty, il écrivit le texte suivant, qu'il faut reproduire en entier, car ce devait être le principal titre de gloire de l'archevêque et ce qui lui vaudrait le chapeau de cardinal :

Lettre de S. E. Mgr l'Archevêque de Toulouse sur la « Personne humaine ».

« Mes T. C. F. — Il y a une morale chrétienne. Il y a une morale humaine, qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Ces devoirs et ces droits tiennent à la nature de l'homme. Ils viennent de Dieu. On peut les violer. Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau ; que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe-t-il plus ?

Pourquoi sommes-nous des vaincus ?

Seigneur, ayez pitié de nous !

Notre-Dame, priez pour la France.

Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu dans les camps de Noë et de Récébédou. Les Juifs sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et ces mères de famille. Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

France, patrie bien-aimée, France qui porte dans la conscience de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine ; France chevaleresque et généreuse, je n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces horreurs (*bis*).

Recevez, mes très chers Frères, l'assurance de mon affectueux dévouement.

A lire dimanche prochain, sans commentaire. » (août 1942).

Cette lettre, ronéotypée par les militants de la J. A. C., fut remise directement aux prêtres, au nombre d'une centaine, qui achevaient leur retraite pastorale. Quelques exemplaires furent mis à la poste. La Préfecture les connut et adressa immédiatement aux maires ce télégramme :

« Prière vous mettre immédiatement en rapport avec le curé desservant votre commune et lui signifier volonté du gouvernement de ne pas laisser procéder à la lecture de la lettre épiscopale. »

Dans la nuit du vendredi au samedi, plusieurs curés vinrent à l'évêché pour savoir à quelle autorité il fallait obéir. Vers 2 heures du matin, Henri fut réveillé par la police. « C'est au sujet de cette lettre », lui cria-t-on. Il alla frapper à la porte de son maître :

« Qui est là ? — Henri. — Qu'est-ce qu'il y a de neuf ? — Il y a qu'un commissaire voudrait que vous le receviez pour la question de la lettre. — Non ! Dites-lui que ce que j'ai dit est dit. »

Le samedi, le Préfet en personne vint trouver l'archevêque ; mais il demeura intraitable. La lettre fut lue le dimanche, et en dépit du télégramme du préfet, très peu d'abstentions. Le lundi, s'ouvrait la seconde retraite. Il y avait eu, la nuit précédente, un nouveau convoi de déportation, celui du 24 août au matin. Le curé de Portet fit son rapport à son archevêque. A la retraite, celui-ci s'éleva avec une extrême violence contre ceux qui doutaient ou se laissaient intimider. Il ordonna que la lettre fût lue le dimanche suivant, partout où elle ne l'avait pas été le 23. Le retentissement de cette lettre fut énorme, immense, imprévisible.

« Le milieu ouvrier de Toulouse l'approuva avec enthousiasme. On se sentait désormais soutenu, me disait un typo, on avait un paratonnerre. »

« Voilà, disait-on, un homme qui ne nous abandonne pas. Voilà un chrétien. Voilà un homme qui n'a pas peur de parler aux Allemands. »

La radio anglaise diffusa le texte, qui fut connu de l'univers entier. La lettre prit valeur de mythe et même de talisman. Elle réveilla les courages au camp de Noë. De nombreuses personnes, l'ayant copiée, la portaient sur elles, comme on portait la

« prophétie de sainte Odile ». En note, J. Guitton rappelle que Mgr Théas fit entendre sa protestation le 30 août, le cardinal Gerlier et Mgr Delay le 6 septembre, Mgr Moussaron d'Albi le 20 septembre. La presse allemande s'en prit surtout au cardinal Gerlier avec violence. On put lire dans *Au Pilori* les violents appels suivants :

« Du fait de son autorité sacerdotale qu'il prostitue, cet homme est un danger public et il est un de ceux qui méritent immédiatement le poteau » (8 octobre 1942). — « Je réclame la tête de Gerlier, cardinal, talmudiste délirant, traître à sa foi, à son pays, à sa race » (octobre 1942).

Jusque dans les camps de prisonniers français en Allemagne, où se trouvait alors Jean Guitton, la lettre de l'archevêque de Toulouse fut connue et approuvée avec enthousiasme.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les interventions de Mgr Saliège, en faveur du respect de la personne humaine. Signalons seulement que sa lettre clandestine aux Scouts partant pour l'Allemagne, au titre du S.T.O., fut lue le 24 mai 1943, au château de Lespinet et se répandit dans toute la France. Elle se résumait en ces mots :

« Vous m'avez compris : vous allez en mission. Ce n'est peut-être pas le but que l'on poursuit, mais c'est la consigne que je vous donne. Vous êtes en mission française, en mission chrétienne. Que par vous la France soit aimée, soit respectée, soit estimée : que par vous le Christ soit adoré. »

Il fut bientôt connu de tous que Mgr Saliège était « *pour la résistance* ». Il est sûr « qu'il a pris parti beaucoup plus officiellement que les autres évêques sur le soutien donné à la Résistance politique en faveur du général de Gaulle. Les résistants allaient le consulter. » Ce témoignage est celui de Mgr Guerry, dans son livre sur *l'Eglise catholique en France, sous l'Occupation*.

La *Gestapo* ne put ignorer longtemps sa position. De fait, le 9 juin 1944, la police fit une descente à l'Institut catholique de Toulouse. Elle arrêta le recteur, Mgr Bruno de Solages, les professeurs abbé Decahors, Salvat, Carrière. Un témoin vint en informer l'archevêque. Vers neuf heures du matin, deux officiers allemands en uniforme, accompagnés d'un civil, se présentèrent à l'archevêché. Ils furent introduits dans le bureau où l'archevêque venait de s'asseoir à sa table, après sa messe.

— « C'est vous, *Monsieur* Saliège, l'archevêque de Toulouse ? dirent-ils. — C'est moi. — Suivez-nous. Nous avons ordre de vous arrêter. »

Sans répondre un mot, l'archevêque sonne. La sœur arrive aussitôt : « Ces messieurs, lui dit Monseigneur, viennent me chercher. Apportez-moi mon chapeau et ma douillette. » Un des deux officiers dit alors : « Il est malade ? » — « Et oui ! explosa la sœur avec violence. Qu'allez-vous faire de cet infirme ? Il ne peut pas faire un pas tout seul. Il ne peut pas vous suivre, si vous ne le portez. Et encore après, il aura besoin de quelqu'un pour s'occuper de lui. »

Déconcertés, les deux Allemands échangèrent quelques mots en allemand, puis repartirent en disant : « Nous reviendrons. » Mais ils ne revinrent jamais. Et l'archevêque eut beau jeu de taquiner sœur Henriette « qui l'avait empêché d'être martyr. » Il la gronda : « Je vous défends de dire que je suis malade. »

Toulouse fut libérée le samedi 19 août 1944. Mgr Saliège eut à lutter encore pour « la personne humaine ». La Libération libéra des instincts et il y eut de nouveau des horreurs. Il protesta de toutes manières et de toutes ses forces. Le 15 octobre 1944, il parlait en ces termes sur l'*Union* :

« Actuellement, comme jadis, on dénonce beaucoup. Qui nierait que la jalousie, la haine, l'esprit de vengeance n'interviennent jamais ?
La justice aux juges !
Est-ce que la Gestapo n'aurait pas suivi dans sa retraite l'armée allemande ?...
De ce pas, où irions-nous ? A vider la France de tous les Français.
Aux incroyants je demande d'avoir pitié de la France, aux croyants de pratiquer le divin précepte de l'amour...
On ne bâtit pas sur la haine.
On bâtit sur l'amour.
Vous savez que tous ceux qui souffrent ont, aujourd'hui comme hier, une place privilégiée dans les prières de votre archevêque. »

Il écrira, dans le même esprit, encore le 21 octobre 1945 :

« Hitler est-il vivant ? Est-il mort ? Je ne sais.
Il y a une chose certaine, c'est que son esprit vit toujours et qu'il opère des ravages en France.
Ravages des mensonges que les journaux et les propagandes nous prodiguent chaque jour.
Ravages dans certains camps de concentration et ravages dans certaines prisons. Ravages de la haine et ravages de la vengeance, triomphe de Hitler. »

Et il concluait en adjurant ses diocésains :

« Ne soyez pas des hitlériens au petit pied : méfiez-vous : les mots changent, la chose demeure. »

IX. — *Le Cardinal*

Mgr Saliège était devenu une figure nationale. Alors que son infirmité semblait devoir le vouer à l'impuissance, il avait réussi à rayonner plus que jamais. Il connut une sorte de gloire que n'avaient eue ni Bossuet, ni Fénelon, ni Dupanloup. Et il fut créé cardinal, sans s'y être attendu, contre toute prévision, d'une manière tout à fait improbable. On le savait non-conformiste, assez peu profond théologien, parlant beaucoup et parfois imprudemment. Nous verrons qu'il avait en quelque sorte adopté Teilhard de Chardin, alors que l'Eglise allait lui montrer une sorte de défiance. Et cependant, par un *motu proprio* qui répond bien à la pénétration prodigieuse de son esprit, le pape Pie XII, si différent de lui, voulut le nommer cardinal, tout en le maintenant à Toulouse. En lui offrant les félicitations du chapitre, le prévôt citera ces paroles de Paul II (1464-1471) :

« Pour le commun des affaires, le Souverain Pontife peut, à la rigueur, se contenter d'une lumière humaine; pour le choix des évêques, il a besoin d'une lumière angélique ; mais pour l'élection des cardinaux, il ne lui faudra rien moins que la lumière divine. »

Le 25 décembre 1945, pendant qu'il faisait sa toilette, Mgr Saliège appela son fidèle valet de chambre :

« Henri, lui dit-il, je suis cardinal.
— Monseigneur, répondit Henri, je vous félicite.

— Ils ont mal choisi, reprit l'archevêque, de donner cet honneur à une pauvre loque comme moi ! »

Mais d'autres fois, il lui disait :

« Tout de même, Henri, il n'y en a pas tant que ça sur terre ! »

Au total, il était flatté, heureux, un peu inquiet toutefois en songeant qu'on lui dirait un jour : « *Qu'as tu vraiment risqué pour ta foi ?* »

Il entra cependant, de tout son pouvoir, dans l'esprit de son personnage. On le vit assidu à toutes les réunions des cardinaux et archevêques à Paris. Il y prenait chaque fois la parole. Un des hauts prélats qui étaient là m'a dit à moi-même : « Nul ne comprenait un mot de ses discours. On souriait, on s'inclinait, avec déférence, il croyait avoir été compris, il était content. Une fois cependant, il insista. On vit qu'il avait le sentiment qu'on n'avait pas compris. Il fallut faire venir un de ses intimes, pour interpréter ses gesticulations et les sons informes qu'il éjaculait. Et quand il vit qu'on l'avait compris enfin, il eut un large et heureux sourire ! »

Jean Guitton, dans son livre confirme cette description.

Quand il vint à Rome, assez longtemps après, pour y recevoir le chapeau, on prêta au pape ce mot : « J'ai appris une nouvelle langue : le saliège ». En fait, ce mot est légendaire. C'est M. Maritain, l'ambassadeur, qui demanda à l'un des collaborateurs du cardinal, comme il le lui avait demandé à lui-même, si vraiment le pape l'avait compris. Et le chanoine May, interrogé ainsi, répliqua : « Le pape, qui sait tant de langues, peut bien comprendre le saliège. » De là naquit sans doute la légende prêtant le mot au pape.

A Rome, on le traita avec un mélange de surprise et d'admiration. Il faisait l'effet d'un exemplaire jusque-là inconnu au sein des cardinaux [2]. Quant à lui, il observait le monde romain. Et il disait, se connaissant lui-même : « Les Français sont trop cartésiens. Il est bon que le gouvernement de l'Eglise leur échappe. » Et encore : « Si je viens au conclave, je vote pour l'Indien. »

Au total, avec son respect des formes et des visages, et son aisance en cette Rome inconnue, « il fit bonne impression. »

Le Saint-Père se montra visiblement heureux de le voir. Avant de l'avoir reçu, il avait dit : « Nous avons voulu satisfaire la France. » Après l'avoir vu, il dit : « Ce que Nous avons fait devait être fait. » Et Jean Guitton précise : « Ils se considérèrent longuement. Comme ils se ressemblaient peu ! Et comme ils se ressemblaient profondément ! » Et il commente avec bonheur :

« Chacun prenait sa vigueur dans la prière et le silence. C'était deux pèlerins de la profondeur, bien différents de caractère, de parole, de style surtout. Pie XII avait gardé l'amour pour le langage français du XVIIe siècle. Pie XII n'avait rien de populaire ; on devinait la race jusque dans les doigts, dans tous les détails, dans le choix des termes, dans l'humanisme. Le mot *exquis* dans son vieux sens, qui signifie choisi entre tous, convenait à décrire ses actes et ses gestes. Et les mots mêmes dont il se servait en français, pesés, vérifiés dans le *Littré*, étaient des mots d'or un peu pâlis par l'usage. Le cardinal, au contraire, avait voulu, comme il disait, infuser aux usages du « sang plébéien ». Volontiers il faisait remonter le langage vers ce moment d'origine où il est jaillissement et cri. Il appelait ses prêtres : « mes gaillards ». Tel était son excès, sa limite et sa détente. Cette différence des styles se marquait partout. Le pape cherchait à éviter les chocs, il insinuait les vérité par les voies de la douceur et de la persuasion ; le cardinal agissait par éclair et par choc. Ils étaient détachés du monde, ils vivaient en Dieu, mais non pas de la même manière... »

Le parallèle se poursuit une page encore. Retenons cette conclusion spirituelle :

« Il existe une photographie où on les a saisis riant l'un et l'autre. On devine que le rire du Saint-Père signifie : « Quel cardinal unique en son genre j'ai créé là ! » et que le cardinal Saliège murmure une parole analogue à celle que la légèreté lui prête au moment de sa mort : « Et maintenant, Seigneur, à nous deux ! »

X. — *Le « teilhardisme »*

Dans l'impuissance où l'on est de tout citer de cet album de portraits du cardinal Saliège, il est un trait cependant qu'il faut encore souligner : le *teilhardisme* de Mgr Saliège. Il n'avait pas attendu d'être cardinal pour s'enflammer en faveur de Teilhard de Chardin. Il voyait en lui un précurseur, un prophète comme il voulait l'être lui-même. Il ne pouvait faire autrement que d'embrasser avec ferveur les thèses principales de Teilhard. Mgr Garrone a noté cette sympathie.

« Je ne sais, écrit Jean Guitton, s'ils se sont rencontrés. J'aurais aimé les voir ensemble, lui si court sur jambes, fait en largeur, riant ou muet... l'autre avec son crâne en silex taillé, ses longues mains fines, cet air de gentleman distrait, qui le faisait ressembler aux derniers portraits de Newman. »

Ce que le cardinal aimait dans Teilhard, c'est ce qu'il aurait voulu être, ce qu'il aurait pu être, si la Providence ne l'avait dirigé sur une autre voie : un animateur, un directeur de recherches scientifiques, un homme de science doublé d'un homme de foi. Il avait aimé cette rencontre merveilleuse de la science et de la foi en Pierre Termier. « Il la respire dans sa vieillesse, sous des formes plus audacieuses encore, dans les écrits du P. Teilhard de Chardin. » Comme lui, il était « extrapolateur ». Il allait vers les limites, sans se soucier des intervalles. Il n'ignorait pas les obscurités et les ambiguïtés philosophiques et théologiques du P. Teilhard, mais il pensait qu'il lui serait beaucoup pardonné, parce qu'il avait beau-

[2] J'avoue que j'ai peine à me reconnaître dans la chronologie des faits, en cette circonstance. Jean Guitton nous dit (p. 205) que la *Semaine catholique* de Toulouse, du 11 janvier 1953, expliqua les cérémonies du Consistoire, au cours desquelles le nouveau cardinal devait recevoir le chapeau. Et cependant, ce fut, dit encore le biographe, M. Maritain qui reçut Mgr Saliège à Rome. Or, M. Maritain ne fut ambassadeur que de 1945 à 1948, et son successeur fut M. d'Ormesson, de 1948 à 1956.

En réalité, Mgr Saliège qui faisait partie de la promotion cardinalice annoncée le 24 décembre 1945, ne fut pas présent aux Consistoires des 18, 21 et 22 février 1946. Il vint à Rome le 7 mai 1946 ; il reçut des mains du Pape le chapeau cardinalice le 17 mai. Ce fut le 14 mai 1946 qu'il eut une longue audience du Saint-Père ; la réception à l'ambassade de France près le Saint-Siège eut lieu l'après-midi de ce même jour ; enfin il prit possession de son titre de Sainte-Pudentienne, le 18 mai (cf. *Doc. cath.*, 9 juin 1946, col. 554-559).

coup aidé, non comme docteur, mais comme excitateur :

« Il faut dire que le cardinal n'avait pas tant lu Teilhard qu'il ne l'avait humé, deviné, présupposé, « ensaliégé » pour le retransmettre, en le simplifiant encore, comme il en usait de plus en plus avec les visiteurs et les auteurs. »

De fait, s'il le cite quelquefois, bien plus souvent il s'approprie ses idées, sans dire d'où il les tient, en sorte qu'en marge de ce qu'il écrit, l'homme informé note : « C'est du Teilhard. Exemples :

Répondant à Maritain, lors de sa réception du chapeau (en 1946), il dit aux Français de Rome :

« En France, nous sommes à la pointe de la pensée chrétienne... Dans l'ordre intellectuel, nous essayons de résoudre, selon les données de la foi, les probèmes que posent les découvertes scientifiques. *Nous nous sentons solidaires de l'univers entier. L'homme n'est pas séparé de l'univers dont il fait partie, et, selon la formule de saint Paul : « L'univers entier et non pas seulement l'homme participe à la Rédemption, l'univers entier et non pas seulement l'homme attend la révélation des enfants de Dieu.* »

Tout ce que nous venons de souligner est du Teilhard simplifié par le cardinal. Il reviendra sur les mêmes pensées quelques jours plus tard, en prenant possession de son titre cardinalice à Rome : Sainte-Pudentienne.

« D'après les données de la science, tout s'est passé comme si Dieu avait conduit l'univers, dans ses évolutions successives, à préparer l'apparition de l'homme... »

Dès le 16 janvier 1944, il avait écrit, en pur teilhardien :

« Une philosophie statique de l'univers se défend mal contre l'illusion matérialiste.

Une philosophie évolutionniste de l'univers montre le triomphe de l'esprit, de la conscience, de la personne. »

En 1947, parlant à la rentrée de l'Institut catholique de Toulouse, il revient sur la même question :

« Que l'évolution soit un fait, que la vie soit montante, dit-il, que l'évolution soit une façon de penser qui s'impose, on ne peut pas actuellement le nier... Le reproche que je fais aux communistes, ce n'est pas d'être matérialistes, c'est de n'être que matérialistes.

Je le disais, il y a un instant, je m'excuse d'y revenir : qu'il y ait dans l'univers un élan, une orientation, une attraction, cela paraît évident. L'univers va quelque part. Il a une histoire. Peu à peu la science le découvre. *Nous ne savons pas ce qu'est la matière, et en quoi elle diffère — si elle en diffère — de la vie, de l'esprit...* »

C'est Jean Guitton qui souligne cette dernière phrase, qui est littéralement énorme, car, à la prendre à la lettre, elle conduit au monisme, elle tend à confondre matière et esprit, elle aboutit à ce *panpsychisme* que les critiques sont à peu près unanimes à reprocher à Teilhard. Mgr Garrone, toujours si attentif à analyser l'âme de son illustre prédécesseur, met tout cela au net en écrivant :

« Sans avoir le culte de la science, il restait obsédé par elle. C'était pour lui, le « réel » des choses. L'histoire, dont il avait le sens, m'a toujours paru l'intéresser moins. La physique, la biologie lui posaient des questions. Il avait opté vigoureusement pour l'évolution. Il était poursuivi par les idées du P. Teilhard et entrait dans une sorte de colère contre le refus systématique et obtus de certains thomistes. Teilhard lui semblait avoir le contact des choses, tandis que les autres nageaient dans l'abstrait. Je ne l'ai jamais trouvé bien sensible à la confusion des genres, cependant si sensible chez Teilhard. »

XI. — *La mort*

Après les notations qui précèdent, nous passerons très vite sur les dernières années. Jean Guitton n'a eu garde d'oublier de tenter une percée jusqu'à la vie profonde, jusqu'à la vie intérieure de son héros. Il sait bien qu'il n'y a que cela, au total, qui importe. On pourrait esquisser une « spiritualité » du cardinal Saliège. Il n'y aurait, pour cela, qu'à faire un choix de ses innombrables « Menus propos », en ne retenant que ceux — et il y en eut beaucoup — qui touchaient justement à la vie intérieure. Le cardinal ne parlait pas seulement de manière abstraite et livresque. Il se livrait tout entier en tout ce qu'il écrivait. Sans employer la forme personnelle, sans recourir au « *Je* », dont on a dit qu'il est toujours haïssable, il laissait bien voir ce qu'il y avait en lui de plus intime. En dehors de ses « *menus propos* », il y aurait encore ses lettres aux carmélites de Saint-Flour, dont Jean Guitton cite plusieurs et qui traduisent une prédilection intense pour la vie d'union à Dieu, la vie de silence, de prière, de contemplation, d'absorption en Dieu.

Plus il avançait dans la vie, plus il comprenait que le psalmiste ait dit : « *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus !* » La mort lui apparaissait comme le plus beau, le plus grand jour de la vie, celui où elle se résume, se consomme, se couronne. Une mort manquée, c'est toute une vie manquée. Dès 1933, écrivant à son cher Carmel de Saint-Flour, aux approches de la Toussaint, il avait dit :

« Au ciel ! Une seule fête ! la fête de la Tête et des membres, la fête du Christ total, gloire de la Trinité, achèvement de ses desseins, triomphe de son amour. Un seul chant : *Amen ! Alleluia !* Un seul choriste : le Corps mystique. Tous consommés dans l'Unité, quoique beaucoup.

Tout son idéal est ici ramassé.

A la Toussaint de 1956, on lut dans les églises et chapelles du diocèse la lettre que le cardinal avait composée, comme d'habitude. Ce fut la dernière. Elle portait sur la mort, naturellement :

« Vivre avec les morts, ce n'est pas perdre son temps. Ils nous attendent. Nous mourrons à notre tour.

Nos morts nous rappellent cette éventualité.

Le souvenir de nos morts est salutaire et profitable.

Les premiers chrétiens n'avaient pas peur de la mort. Ils l'appelaient *dies natalis*. Pour eux, la mort était une renaissance, la naissance à la Vie qui n'a pas de fin, à la Vie éternelle.

Nos saints n'étaient pas effrayés à l'approche de la mort. Entendez saint Paul : « Seigneur, je désire mourir pour être avec vous. » Entendez sainte Thérèse qui dit : « Seigneur, il est temps de nous voir ! »

Telles furent à n'en pas douter les suprêmes pensées de ce grand croyant. Il mourait le 5 novembre 1956, à l'âge de 86 ans, 8 mois, 9 jours. La grande majesté de la mort lui donna une beauté qu'il n'avait jamais fait voir.

« Rarement, on l'avait vu méditatif et calme, sauf peut-être à la fin d'un entretien, l'intérêt étant épuisé.

Mais il y avait aussi un cardinal qui pensait seul, qui priait seul, qui gardait la virginité de son mal. Ce cardinal sévère, muet et contemplant, c'était le vrai. La mort le faisait apparaître au dehors tel qu'il était au dedans... »

Par la volonté de ceux qui l'avaient connu, ses funérailles, que la foule immense de son peuple changeait en triomphe, furent, liturgiquement, une fête de la joie et non un deuil assombri.

J'étais dans la joie, Alleluia !
Quand je suis parti vers la maison du Seigneur !

Ce refrain, repris par des centaines de voix, retentit à travers toutes les rues de Toulouse et dans la cathédrale.

« Une sorte d'allégresse unanime et que personne n'avait prévue émanait de ces voix, de ce défilé, de ce concours des pouvoirs et du peuple. Le respect, l'émotion sans tristesse, par dessus tout la prière, la fierté, la foi, composaient au vieux chef une improbable escorte, presque étonnée d'elle-même — à tel point qu'un évêque, étranger au diocèse, murmura : « On se demande si les Toulousains croient au purgatoire. »

A 4 heures du soir, l'inhumation eut lieu sous le maître-autel du chœur. Peu après, le chapeau fut hissé à la voûte. C'était le 9 novembre 1956.

L. CRISTIANI.

CHRONIQUE CATECHISTIQUE

Plusieurs ouvrages catéchistiques de valeur ont paru ces derniers mois.

1. — Signalons d'abord un fort volume de 356 pages publié par les Editions de *Lumen Vitæ* sous le titre **Catéchèse pour notre temps** [1]. Il reproduit in-extenso les rapports contenus en très grande partie dans les numéros de la revue internationale *Lumen Vitæ* d'octobre-décembre 1956 et janvier-mars 1957, et prononcés à la session catéchistique internationale d'Anvers en août 1956. Quelques pages méthodologiques seules ont été modifiées. Les notices biographiques ont été reportées en finale, ainsi que les principales idées agitées dans les carrefours. Le tout est précédé d'une introduction par le P. Delcuve, et illustré de photos du congrès.

Les 24 conférences données constituent autant de chapitres divisés en 6 grandes parties : but et contenu de la catéchèse ; les grandes voies de la catéchèse ; la personne du catéchisé ; méthodologie catéchistique ; milieux éducatifs ; culture générale et formation religieuse.

Les conférenciers étaient des spécialistes de diverses nations (à la session, les chaises étaient munies d'un casque d'écouteur permettant l'audition immédiate en quatre langues). Ces travaux n'ont pas négligé les questions de méthodes, mais ils visaient surtout, à juste titre, à montrer la valeur de vie de la doctrine chrétienne.

Cette belle synthèse s'impose à ceux qui désirent avoir une vue équilibrée, ample et profonde des problèmes catéchistiques de notre époque.

* *

[1] Cahiers de LUMEN VITÆ, XII : *Catéchèse pour notre temps.* — In-8 carré de 356 p., huit planches hors-texte, 150 fr. belges. Editions de LUMEN VITÆ, 184, rue Washington, Bruxelles, 1958.

2. — Les Editions du Cerf viennent de faire paraître la traduction du **Catéchisme biblique** (*Catéchisme national allemand*) qui a été réalisé à la suite d'une vingtaine d'années de travail par des spécialistes de Munich. Nous avons recensé l'original en 1955 (p. 775-776). Les traducteurs lui ont donné un titre différent, bref et suggestif, pour souligner son inspiration et sa méthode [2] : il est tout centré sur le Christ et vise à établir un contact personnel avec lui.

Redisons brièvement ses caractéristiques méthodologiques. Il est divisé en 4 parties : Dieu et la Rédemption ; l'Eglise et les sacrements ; notre vie selon les commandements de Dieu ; l'état final des choses.

Les grandes parties et surtout les chapitres se développent selon une méthode inductive. Ainsi dans la première partie, le mystère de la Trinité n'est formulé qu'après une étude séparée du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Et dans chaque chapitre le plan est, en général, le suivant : point de départ dans un fait ou texte biblique et dans une image stylisée ; explication de la leçon ; invitation à la réflexion ; deux ou trois réponses, simples et concrètes à retenir par cœur ; une application pratique ; quelques textes bibliques, des exemples ou suggestions diverses ; choix de devoirs. En tout 136 leçons et 248 questions (alors que notre Catéchisme national compte seulement 63 leçons mais 429 questions).

Cette belle réussite facilitera sûrement l'effort des spécialistes qui travaillent actuellement à la refonte du catéchisme national français. Et nos confrères pourront s'en inspirer pour apprécier quelles sont les questions essentielles, utiliser les procédés mis en œuvre, suivre les plans (et les assouplir au besoin) et reproduire les dessins (en les adaptant autant que possible au goût français).

* *

3. — En même temps, paraît aux mêmes éditions le début du « manuel » destiné à être le **Livre du maître** [3]. Après une vingtaine de pages contenant de précieux conseils généraux, on ne trouve que le commentaire des 21 premières questions du catéchisme. C'est dire que le tout comptera plusieurs ouvrages de la même importance.

Chaque leçon procède en général selon le plan suivant : 1° Formation du catéchiste (matière de la leçon, psychologie de l'enfant, suggestions personnelles, explication de l'image) ; 2° une ou plusieurs formules de « catéchèses » indiquant les diverses manières possibles d'expliquer la leçon, à partir de données concrètes, en fournissant des matériaux, et en suggérant des procédés pour le cahier de classe. Parfois une « catéchèse abrégée » facilite la préparation du catéchiste pressé.

Cet excellent travail rendra service à tous les catéchistes.

* *

4. — Nous avons recensé en 1954 (p. 384) un volume de M. l'abbé Paul LAURENT et de M. CANDELIER destiné à la classe de Quatrième. Il faisait suite à celui de Cinquième. Voici que vient de paraître le dernier manuel de la collection, pour les élèves de Troisième. Il a pour objet la morale et s'intitule **Jésus-Christ Maître de Vie** [4]. Edité par H. Dessain à Liège, il est diffusé à Paris.

Il débute par une section sur *l'appel de Dieu*, où l'on situe l'origine et la transcendance de la morale

[2] *Catéchisme biblique.* In-12 de 402 p., 900 fr. — Paris, Edit. du Cerf, 1958.

[3] *Manuel du catéchisme biblique.* — T. I. *Dieu et notre Rédemption.* In-8 de 350 p., 1.200 fr. — Paris, Ed. du Cerf, 1958.

[4] Paul LAURENT et Gaston CANDELIER. — *Jésus-Christ, Maître de Vie.* In-8 de 252 p., 780 fr. — Paris, Société de diffusion d'éditions, 23, rue Visconti, 1958.

chrétienne et ses principes fondamentaux (conscience, habitudes, vertus, péchés et vices). Puis vient la *réponse du chrétien :* vertus théologales, religion (adoration, prière, sanctification du dimanche), charité pour le prochain (personnes qu'il faut aimer, respect de la vie, bon usage des biens terrestres, respect de la vérité et de l'honneur), devoirs envers soi-même (vie du corps et pureté, vie de l'âme et de ses facultés, vocation et devoirs d'état).

Le tout est illustré par une vingtaine de beaux hors-texte (mais nous regrettons la nudité de la p. 161).

Ce volume est remarquable de plénitude, d'équilibre et de clarté. C'est un excellent résumé de théologie morale. La disposition typographique est nette, aérée et très analytique. Les élèves qui assimileront cette doctrine seront bien armés

Mais nous pensons que pour cela il leur faudra de la maturité d'esprit et du sérieux de caractère, car la doctrine se présente telle quelle, sans points d'accrochage psychologique, sans lectures ou exemples attrayants. De ce fait le livre conviendra mieux aux garçons qu'aux filles, et peut-être plus aux adultes qu'aux adolescents.

* *

5. — C'est précisément aux adultes que s'adresse le R. P. Jean ROUSSEL, curé de la cathédrale de Léopoldville, dans son nouveau volume **Catéchisme des éducateurs chrétiens** [5]. En 1958 p. 294 de la couverture, nous avons recensé son *Catéchisme expliqué*, dans lequel il visait les catéchistes professionnels, surtout des pays de mission.

Le présent volume, comme son titre l'indique, est spécialement destiné aux parents chrétiens. Les 30 premières pages leur rappellent les grands principes d'une éducation chrétienne. Puis l'exposé de la doctrine chrétienne est fait en fonction de ce but : suggérer aux parents ce qu'ils doivent apprendre à leurs enfants à l'occasion de chaque vérité dogmatique, liturgique ou morale. Pour plus de développements, un système de numérotation renvoie au «catéchisme expliqué ».

Ce livre, où les allusions à la vie de mission sont rares, pourra très bien être utilisé dans les pays européens de langue française. On n'y trouvera pas de nombreuses méthodes catéchistiques, mais surtout une doctrine riche, concrète, précise, pédagogique.

* *

6. — Il s'agit encore d'adultes dans le numéro spécial de la « Documentation catéchistique » daté de juillet 1957 et intitulé **Vers un catéchuménat d'adultes** [6]. Mais c'est dans leur intérêt personnel, cette fois.

L'enseignement religieux des adultes cause dans toutes les paroisses des problèmes et souvent des déceptions : 80 % des baptisés ne persévèrent pas. Pour remédier à cette situation, la commission nationale catéchistique a étudié la question et publie ses travaux dans ce volume aux pages denses, composées en petits caractères.

On y trouvera des comptes rendus d'enquêtes, des cours magistraux faits par des spécialistes (MM. Noirot, Chavasse, Colomb, les PP. Daniélou, Rétif, Liégé), le récit de dix expériences dans la région parisienne et en province, et des suggestions de travail (MM. Cellier et Giraud, PP. Liégé et Hum).

Cette somme intéressera vivement tous les prêtres, missionnaires, religieux et religieuses qui ont à s'occuper d'adultes.

[5] Jean ROUSSEL. — *Catéchisme des éducateurs chrétiens.* In-8 de 264 p., 82 fr. belges. — Maison d'éditions Wesmael-Charlier, Namur (Belgique), 1957.

[6] « Documentation catéchistique ». *Vers un catéchuménat d'adultes.* In-8 de 192 p., 700 fr. — Centre National Catéchistique, 19, rue de Varenne, Paris-7e.

7. — En 1953 (p. 672), nous présentions l'Histoire sainte, Ancien Testament, de Marie FARGUES. Voici la **Vie de Jésus** [7], conçue à peu près dans le même style : ce sont des textes évangéliques reliés par des notes explicatives. Pour le texte, l'auteur n'a fait ni amalgame ni synopse : elle a choisi un seul des lieux parallèles. Sans faire œuvre de science dans les notes, elle a cependant exploité avec maîtrise et clarté les renseignements puisés aux meilleures sources, et plus d'une page, alerte et chaude, paraîtra neuve à bien des lecteurs.

L'auteur s'adresse aux adolescents de 13-14 ans, mais les personnes plus âgées trouveront aussi plaisir et profit à lire cet ouvrage. L'illustration est sobre : 12 photos en couleurs ; mais elles sont très belles.

* *

8. — La Maison Mame, éditrice de l'Histoire sainte de Marie Fargues, nous présente un nouveau **Manuel d'Histoire sainte,** dû à M. l'abbé de CURZON, auteur d'ouvrages catéchistiques que nous avons présentés en 1952 (p. 779).

Son livre s'adresse aux mêmes lecteurs que celui de M. F. : adolescents de 13 ans et au-dessus [8]. Il est moins complet (notamment silence complet sur le temps antérieur à Abraham — ce qui nous paraît discutable), de présentation plus scolaire, et les illustrations sont beaucoup plus nombreuses : une soixantaine, de la dimension d'une demi-page chacune, toutes en couleurs.

Manifestement l'auteur a composé ce manuel à destination des usagers de sa méthode. On se souvient qu'elle fait une grande place aux projections. Or les 20 chapitres ont le même titre que les 20 bobines correspondantes des Editions « Lumina », et toutes les illustrations sont tirées des planches polychromes des films. Cette convergence ne peut être que bienfaisante aux enfants. Mais il va sans dire qu'on peut très bien utiliser ce manuel clair, simple et agréable, même si on ne se sert pas des projections.

* *

9. — Le renouveau catéchistique se fait sentir au loin. Le Père Pablo CEJUDO, O.M.I., vient de publier à La Paz, en Bolivie, en langue espagnole, un **Guide d'éducation religieuse** où l'on reconnaît l'influence des méthodes catéchistiques européennes [9].

Il est destiné aux écoles du cycle primaire. Les matières du programme sont distribuées sur 6 années. On y tient compte de l'évolution de l'enfant. Le texte est suivi de 25 pages de dessins symboliques souvent originaux, et de 12 pages de consignes aux professeurs. Ce travail sera bienvenu dans les milieux de langue espagnole.

* *

10. — L'importance du renouveau catéchistique contemporain a incité les directeurs de la revue *Lumière et Vie* [10] à « faire le point des travaux de réflexion » et à « présenter quelques expériences » en ce domaine.

Un article fait l'histoire du catéchisme durant les quatre derniers siècles. — Deux exposent les principes : rapports de la parole et de la catéchèse, et de la catéchèse avec l'Action catholique. — Trois étudient les méthodes : un la « grandeur et la tentation du

[7] Marie FARGUES. — *Histoire sainte : Jésus-Christ.* In-8 de 356 p., 660 fr. — Tours, Mame, 1957.

[8] Bernard de CURZON. — *Le peuple témoin de Dieu.* In-8 de 246 p., 575 fr. — Tours, Mame, 1958.

[9] P. Pablo Cejudo. — *Guia de Educacion Religiosa.* In-8 de 126 p. — La Paz, Bolivie, 1957.

[10] « Lumière et Vie ». *Transmission de la foi et catéchèse.* — In-8 de 192 p., 300 fr. — Lumière et Vie, 1, place Gailleton, Lyon, 1957.

didactisme », l'autre l'équilibre entre les données de la foi et leur assimilation, le troisième la nature des méthodes actives. — Suivent le tableau de deux expériences (à St-Sulpice et en Corrèze) et des réflexions de Marie Fargues. — Le tout se termine par des documents catéchistiques, une brève bibliographie et des comptes rendus.

Ce numéro, riche et pondéré, vient à son heure. Nous avons spécialement apprécié l'exposé de M. l'abbé Jay sur les données de la foi et leur assimilation : on y trouvera des jugements pertinents sur plus d'une attitude actuelle critiquable.

Comptes rendus bibliographiques

S. Exc. Mgr GARRONE, archevêque de Toulouse. — **Panorama du Credo. Catéchisme pour adultes** — 120 p. (13,5 × 20,5). — Tournai et Paris, Desclée, 1958.

Cet ouvrage répond à un besoin pastoral ; il a été pratiqué avant d'être publié.

Le but est de satisfaire celui qui désire connaître ce que croit l'Eglise catholique et n'en a jamais été instruit ; c'est aussi de permettre à un adulte de se remémorer et de mettre au point le catéchisme appris dans son enfance.

Pour cela sont proposées ici une vingtaine de leçons qui suivent l'ordre du symbole des Apôtres. Le texte en est bref, mais clair. L'exposé tient compte de la mentalité actuelle ; quelques expressions ou quelques vues qui dépasseraient les capacités d'une personne sans autre instruction que primaire auront peut-être besoin d'explications. L'auteur l'a prévu. Son texte occupe le recto de la page, et le verso qui lui fait face indique une bibliographie d'ouvrages récents ; cette page dans son ensemble reste entièrement blanche, ce qui permettra au catéchumène ou au catéchiste d'y placer des notes utiles.

Nos confrères recourront à un manuel si autorisé dans les cas visés par l'auteur et particulièrement quand ils auront à préparer un adulte au baptême, par exemple en prévision d'un mariage.

Etudes Carmélitaines. Structures et Liberté. — XXV + 300 p. (14 × 22), 1800 fr. — Paris et Bruges, Desclée de Brouwer, 1958.

Le dixième « *Congrès de psychologie religieuse* » eut lieu au centre de Séchelles, près de Paris, du 30 août au 2 septembre 1957. Il coïncidait avec le 25e anniversaire des « Etudes Carmélitaines, 2e série », dont le R. P. Bruno de Jésus-Marie prenait la direction en 1931. A cette occasion, ses supérieurs, provincial et général, par des lettres élogieuses, le R. P. Marie-Eugène et trois autres collaborateurs, par des discours flatteurs et véridiques, rendirent hommage au R. P. Bruno, qui fut l'animateur des Congrès et de la revue qui s'en fit l'écho. Il sut grouper et maintenir autour de lui des savants de toutes les branches qui pouvaient apporter les lumières des sciences d'aujourd'hui aux problèmes des rapports entre la psychologie, les affections morbides l'histoire des religions, d'une part, et les phénomènes de la vie spirituelle et mystique d'autre part. L'entreprise n'était pas sans difficultés et sans risques. Le R. P. Bruno sut la mener avec autorité et souplesse et le plus franc succès a couronné ses efforts. Il eût souhaité de passer à des mains plus jeunes le fardeau, mais nous nous réjouissons de ce que les instances des congressistes, de ses amis, de son éditeur, et les directives de ses supérieurs l'aient maintenu au poste de confiance auquel il continuera à bien servir et la science et l'Eglise.

C'est au problème crucial de la *liberté humaine* que le Congrès de 1957 s'est attaqué ; le présent volume publie les 18 rapports qui y furent présentés. Comment expliquer que l'homme jouisse d'une vraie liberté quand nous le voyons dominé par tant de déterminismes qui l'enchaînent : physiques, sociaux, héréditaires, familiaux, corporels ; par ses propres engagements fussent-ils librement choisis au point de départ : vocation, mariage, carrière, légitimes résistances à l'injustice qui peuvent aller jusqu'à la révolte ; par ses obligations religieuses qui lient sa liberté à partir du baptême, qui l'inféodent à une société religieuse aussi catégorique que l'Eglise avec ses dogmes et ses commandements moraux ; par les secrets desseins d'un Dieu qui gouverne et le monde et l'histoire, qui prévoit et prédestine le sort de chaque âme humaine... Toutes ces difficultés sont présentées, discutées, résolues dans la mesure où elles ne sont pas des mystères proprement dits ou des conséquences de libre choix divins, tel que l'appel à la vie mystique et à la sainteté.

Pour signer des travaux si divers, on retrouve les survivants des premières équipes : Mme Dolto, Mgr Journet, les PP. Philippe de la Trinité et Lucien-Marie, MM. Massignon, Lhermitte, Baudouin, de Greeff, O. Lacombe, etc., mais aussi de nouvelles recrues, venant de Zürich, Madrid, Louvain (Mgr Cerfaux), etc. sans oublier Paris. Et ce renouvellement partiel de l'équipe des travailleurs autour du directeur expérimenté nous promettent encore de beaux jours pour les *Congrès* futurs et les *Etudes Carmélitaines.*

R. P. NADEAU, O.M.I. — **Le feu dans la montagne : Roland Denis,** O.M.I. — In-8 de 264 p. — « Rayonnement », 1186, rue de la Visitation, Montréal (Canada).

Le titre fait allusion à la fin tragique du P. Roland Denis, oblat de Marie-Immaculée, frappé par la foudre, à l'âge de 35 ans, au cours d'un orage qui devait incendier l'église de sa Mission, dans les montagnes du Basutoland (Afrique du sud), en janvier 1956. C'est une biographie que contient le livre, mais elle revêt un caractère particulier du fait que l'auteur s'efface le plus souvent pour laisser parler le P. Denis, son héros. Aucune des lettres écrites par ce dernier à sa famille n'a été perdue ; plus tard, le P. envoya de nombreuses circulaires aux bienfaiteurs de sa Mission. Ces documents ont été largement utilisés. L'A. a retenu principalement ceux qui décrivent les ascensions spirituelles du P. Denis.

« Ame généreuse, tout imprégnée de foi et de vaillance », c'est ainsi que l'a qualifié un témoin particulièrement autorisé : Mgr des Rosiers, son évêque. Issu d'une de ces familles du Canada français où les enfants sont nombreux et les traditions chrétiennes vivaces, le jeune Roland Denis s'était senti dès l'âge de dix ans appelé à la vie sacerdotale et religieuse. De sa part et de celle de ses parents ce fut l'acceptation totale ; jamais il ne regarda en arrière. Chaque page de ce livre apporte un nouveau témoignage de son esprit de sacrifice, d'une ardeur au travail qui ne recula devant aucune fatigue et d'une humilité qui lui fit attendre de la prière seule le succès de ses efforts.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 13 maii 1958

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)